

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2021

Convocation du 30/08/2021

Etaient présents :

Messieurs BOULAY Olivier, CHARLES Alain, GRASTEAU Daniel, MESCHIN Jean-Michel,

Mesdames KOLLA Marina, SOUMAH-BARRIER Aline, MEUNIER Nadège, BOUCHER Marie-Laure, JOFFROY Magali

Absents : M TILLARD Romain, GONZALEZ Alfredo.

Mme Marie-Laure BOUCHER a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil en date du 02 juillet 2021.

Le compte rendu de la réunion du deux juillet deux mil vingt-et-un est approuvé et signé par le conseil municipal.

Achat d'un photocopieur pour la mairie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de changer le photocopieur, étant donné qu'il ne fonctionne plus. Il a été acheté en juillet 2014. Deux techniciens sont intervenus mais sans bon résultat.

Nous avons contacté 2 fournisseurs pour une proposition commerciale en location ou achat :

<u>Tarifs HT</u>	<u>Achat</u>	<u>Location mensuelle</u>	<u>Copie Couleur</u>	<u>Noir</u>
DESK (fournisseur actuel) : les copies sont à payer en forfait mensuel	4 500 €	80 €	0.04 €	0.004 €
RICOH : les copies sont à payer à la consommation	1 570.46 €	39.12 €	0.037 €	0.0042 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de l'entreprise RICOH avec la solution de location et autorise Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tous les documents relatifs au contrat.

Questions diverses

- M le Maire donne plusieurs informations, à savoir :
 - o Nous avons reçu une réponse favorable aux demandes de DETR pour la création de la sente ainsi que pour l'acquisition du logiciel ACTE.
 - o Nous avons reçu une réponse défavorable à la demande de DETR pour les travaux des sanitaires de la salle polyvalente.
Néanmoins, le dossier peut être représenté l'année prochaine.

- M LECOINTE a adressé au SMIRTOM ainsi qu'à la mairie un 2^{ème} courrier concernant les conteneurs de la place de l'étang
- Un aménagement sera peut-être envisagé pour l'emplacement des camping-cars.
- Monsieur le Maire souhaiterait égayer les murs de la salle de réunions avec des photos, peintures M Bernard DELPRAT a déposé une création de peinture qu'il a réalisé. Suite au vote des membres du conseil municipal où il y a eu 3 voix Contre, 3 voix Pour et 3 abstentions, il a été décidé de ne pas donner suite pour l'achat de ce tableau.
- Monsieur Jean-Louis Marchand doit intervenir ce mois-ci pour les travaux de la ruine.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission sécurité du SDIS a émis un avis favorable pour les travaux des sanitaires de la salle polyvalente.
- Madame Aline SOUMAH-BARRIER demande si elle peut présenter à la prochaine réunion de conseil des devis de nouveaux prestataires pour le site Internet (la prestation de OVH que nous avons actuellement est compliquée à gérer).

La séance est levée à 19h15